

Programme de recherche et d'études de la CNAF : quelques enseignements pour la période 1990-2005

Jérôme Minonzio

CNAF – Direction des statistiques, des études et de la recherche.

En 2004, à la demande du conseil d'administration de la CNAF, il a été établi un bilan quantitatif et thématique des travaux menés dans le cadre du programme de recherche et d'études, qu'ils aient été produits par les services de la CNAF ou confiés à d'autres organismes (universités, CNRS, cabinets d'études, Institut national d'études démographiques, INSEE, etc.) et financés, pour tout ou partie, par la branche Famille. Cette demande avait pour objectif d'établir un bilan historique comparé de la période couverte par la convention d'objectifs et de gestion 2001-2005 avec la décennie précédente (1). L'analyse a été réalisée sur une période longue à partir d'une base de données des travaux produits dans le cadre du programme de recherche et d'études de la CNAF depuis la fin des années 1950 (encadré 1). L'accent particulier mis sur la période 1990-2006 montre que les études et la recherche se sont progressivement transformées au sein de la branche Famille de la Sécurité sociale, parallèlement à l'évolution de cette institution et des exigences croissantes en matière de gestion publique. En outre, les transformations que connaissent les familles au cours de cette période et la permanence de la question sociale expliquent une diversification croissante des thèmes d'investigation.

Entre 2001 et 2005, la croissance du nombre de recherches et d'études s'est accélérée. Aux travaux traditionnels sur la précarité des familles, sur l'évolution des structures familiales ou sur la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle se sont ajoutées des démarches sur la fonction parentale. L'environnement et les publics de la branche Famille ne sont pas les seuls à avoir fait l'objet d'une attention accrue ; les politiques menées et

leurs effets ont été soumis à une évaluation approfondie, qui prend désormais une part prépondérante dans le programme de recherches et d'études de la branche Famille. Ces changements progressifs

Encadré 1

Méthodologie

Cette étude a été réalisée à partir d'une base de données constituée à l'aide des bilans d'activité des différents services chargés des statistiques et de la recherche au sein de la branche Famille depuis la fin des années 1950 : cellule recherche de l'Union nationale des caisses d'Allocations familiales (en 1967, les ordonnances relatives à la Sécurité sociale substituent la CNAF à l'UNCAF), puis bureau de la recherche de la CNAF, celui-ci ayant été intégré au sein de la Direction de la recherche, des prévisions et des statistiques, devenue, en 2001, Direction des statistiques, des études et de la recherche. Au total, 525 rapports réalisés par la CNAF ou par d'autres structures ont été analysés. Pour les besoins de l'étude, l'accent a été mis sur les données collectées depuis 1990, ce qui représente un total de 337 opérations de tout type : rapports de recherche, évaluations, colloques, subventions d'une enquête de l'INSEE ou de l'INED, aux associations...

Ces données ont été traitées selon différentes variables d'analyses :

- le type de structure ayant réalisé l'opération si elle n'a été réalisée au sein de la CNAF ;
- l'objectif poursuivi en terme de connaissance (connaissance du public allocataire, des politiques ou du fonctionnement des CAF) ;
- les thèmes traités ;
- le champ de l'analyse (du local à l'international) ;
- la méthode mise en œuvre ;
- la discipline académique à laquelle se rattache chaque démarche.

(1) Les conventions d'objectifs et de gestion (COG) sont des accords pluriannuels passés entre l'État et les caisses nationales de Sécurité sociale qui fixent les principaux objectifs à atteindre durant cette période par les différentes branches de la Sécurité Sociale. En matière d'études, la COG passée entre la CNAF et l'État pour la période 2001-2005 recommandait en particulier de développer l'évaluation des politiques et de mettre en œuvre une grande enquête de satisfaction auprès des allocataires.

d'orientation s'accompagnent d'un recours croissant aux méthodes d'investigation quantitatives (analyses statistiques des données administratives et enquêtes par sondages) et à une évolution des partenariats privilégiant des structures à même de mettre en œuvre ces méthodes.

Une croissance continue des travaux de recherche et d'études

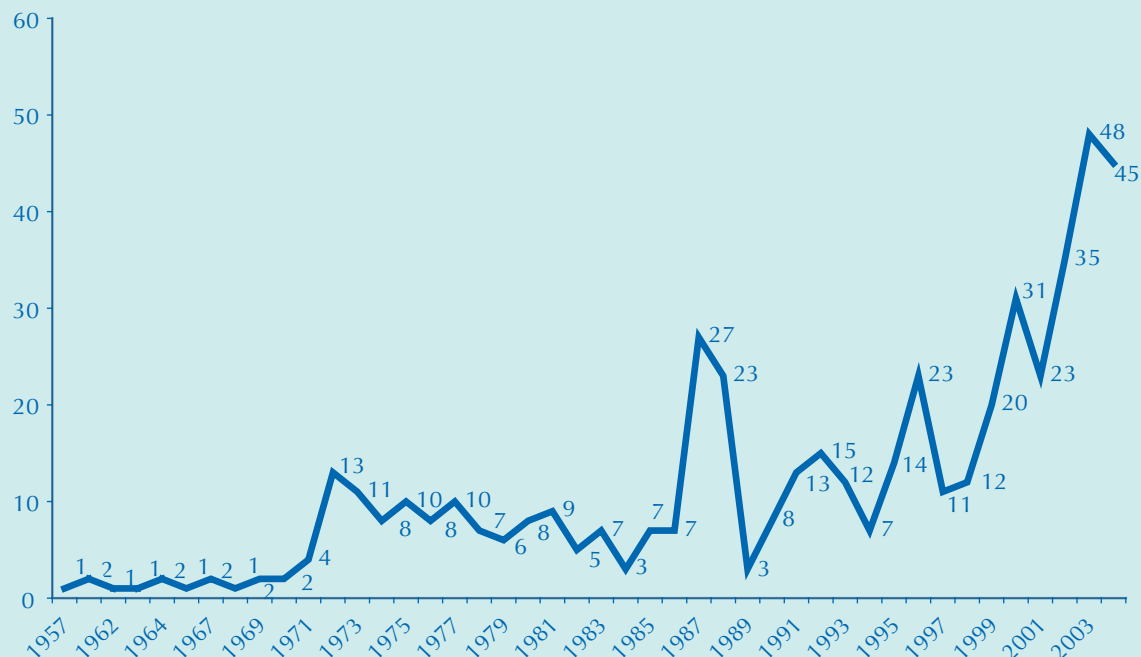
Le recours à la recherche et aux études est une pratique très ancienne dans la branche Famille de la sécurité sociale, et ce dès la période de sa fondation en 1946 (2). Les données recueillies depuis 1957 montrent une élévation tendancielle conséquente du nombre de travaux réalisés (graphique 1). La convention utilisée pour reporter la date de réalisation des travaux explique en partie l'aspect en « dents de scie » de la courbe annuelle des recherches du graphique. En effet, cette date correspond à l'année d'achèvement du rapport de recherche. Or, depuis la fin des années 1980, la durée moyenne des opérations s'est allongée, notamment avec la mise en place de programmes pluriannuels de recherches (trois à quatre ans). Les pics constatés en 1988, 1993, 1996, 2000 et 2004 correspondent aux périodes d'achèvement des différents programmes sur la monoparentalité, le RMI, la décentralisation, le service public des CAF, la petite enfance.

Quatre périodes historiques distinctes en fonction des thèmes de recherche

Quatre périodes peuvent être distinguées dans l'histoire des recherches à la CNAF, si on prend en compte l'évolution du nombre de travaux produits (graphique 1) mais aussi des thèmes de recherche (graphique 2). La période 1957-1972 constitue les prémices de la politique de recherche et d'études. Les travaux menés restent limités en nombre (un ou deux par an) et sont prioritairement consacrés aux politiques d'action sociale et à leurs bénéficiaires, afin de mettre en évidence les besoins des familles. Au cours de cette période, le bureau de la recherche de la CNAF est rattaché à la Direction de l'action sociale. Les travaux menés sont souvent des recherches-actions réalisées avec les travailleurs sociaux des CAF. Les populations fragiles – que l'on n'appelle pas encore « nouveaux pauvres » ou « familles monoparentales » – sont analysées en tant que « familles inadaptées », « socialement handicapées », « familles asociales ». Certains travaux sur des problématiques émergentes (le logement des handicapés, en 1971, et le travail féminin, en 1968) annoncent les évolutions à venir des missions de la branche Famille.

Au cours de la période 1973-1987, la recherche à la CNAF s'institutionnalise. Le bureau de la recherche s'autonomise par rapport à la Direction de l'action sociale et devient l'une des composantes

Graphique 1 – Évolution annuelle du nombre de recherches et d'études menées ou financées par la CNAF depuis 1957



Sources : base des études et des recherches réalisées ou financées par l'UNCAF puis la CNAF, depuis 1957.

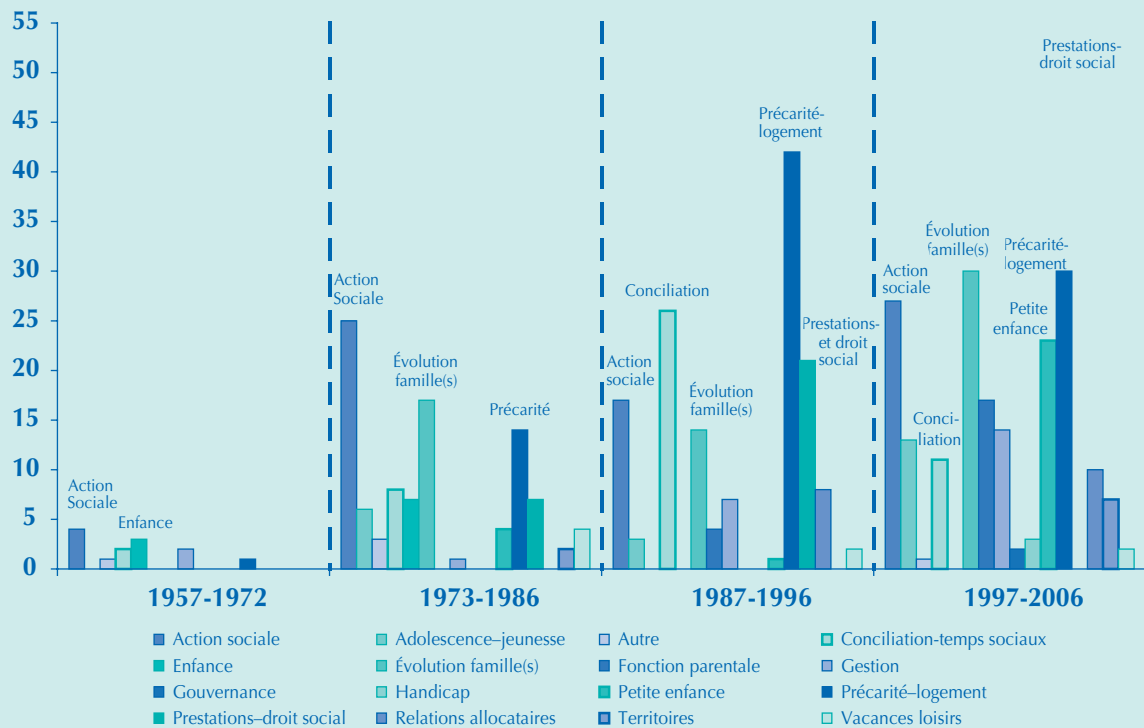
(2) La première étude commandée par l'Union nationale des caisses d'Allocations familiales date de 1947 et s'intitule « La Famille aujourd'hui : sa formation, son développement » (cité in Rosental, 2003, p. 261).

de la DRPS (Direction de la recherche, des prévisions et des statistiques). Une grande part des travaux reste focalisée sur l'action sociale, en particulier sur les équipements (centres sociaux) et font l'objet de démarches qualitatives (recherches-actions, enquêtes par entretiens approfondis). Les transformations des structures familiales et le renouveau de la question sociale conduisent à un développement des travaux sur les formes fami-

liales en développement (monoparentalité) et sur la précarité (notamment sur la gestion et les effets de l'allocation de soutien familial – ASF) qui se confirmera au cours de la période suivante.

La période 1987-1996 est celle de l'approfondissement des liens de la CNAF avec le monde de la recherche universitaire ou des grandes institutions de recherche (comme le CNRS, l'INED...). Durant

Graphique 2 – Évolution des thèmes des travaux de recherche et d'études menés ou financés par la CNAF depuis 1957 (fréquence de citations des rubriques – à un rapport, il peut correspondre deux rubriques)



Sources : base des études et des recherches réalisées ou financées par l'UNCAF puis la CNAF, depuis 1957.

Encadré 2

Les rubriques ayant permis le codage des thèmes des études et des recherches

Pour ce qui concerne les thèmes des recherches et études analysées, différents mots clés ou rubriques ont été utilisés :

- La rubrique « action sociale » regroupe les études sur les équipements, les contrats, le développement social local, mais aussi les travaux sur le travail social, les techniciens-conseils, les cadres, les dirigeants.
- La rubrique « évolution famille(s) » regroupe l'ensemble des travaux sur l'évolution des structures familiales et démographiques ainsi que sur l'évolution des valeurs familiales.
- La rubrique « fonction parentale » regroupe les travaux sur l'accompagnement à la fonction parentale et le soutien à la parentalité, le rôle éducatif des pères, des grands-parents, des mères, les relations entre les parents et les institutions éducatives et sociales.
- La rubrique « petite enfance » regroupe les travaux concernant la prise en charge des jeunes enfants et les interactions entre les modes de garde et le milieu familial.

- La rubrique « conciliation » regroupe les travaux sur la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, sur l'articulation des temps sociaux, et les analyses portant sur l'allocation parentale d'éducation.
- La rubrique « prestations – droit social » regroupe les travaux relatifs à la connaissance des prestations, les études d'évaluation, leur impact sur la vie des allocataires, les travaux sur l'accès aux droits et le non-recours, l'obligation alimentaire, les tutelles, etc.
- La rubrique « précarité – logement » regroupe les travaux sur les minima sociaux, la monoparentalité (en particulier l'allocation de parent isolé), les programmes de recherche sur le RMI et le logement lancés au cours des années 1990.
- La rubrique « territoires » regroupe les travaux sur la politique de la ville, la décentralisation, la gouvernance locale.
- La rubrique « service public CAF » regroupe les travaux réalisés sur la gestion, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les relations allocataires, la communication, la gestion des ressources humaines.

cette période sont lancés de grands appels d'offres sur les thèmes du logement, de la petite enfance, de la précarité, des politiques familiales en Europe. La croissance continue de l'activité féminine conduit à lancer de nombreux travaux sur le thème de la conciliation vie familiale et vie professionnelle. Déjà amorcée par la création de l'API et de l'ASF au cours de la période précédente, l'extension des missions de la branche Famille dans le domaine de la lutte contre la précarité et l'exclusion, avec notamment la création du RMI en 1988, conduit mécaniquement à un accroissement des travaux sur ces thèmes. Le souci croissant d'améliorer l'efficacité de la dépense publique conduit à développer des travaux sur l'impact des prestations dans la vie des bénéficiaires, à partir d'enquêtes représentatives.

La période 1997-2006 est celle de la diversification du programme de recherche et d'études et d'un accroissement important du nombre de travaux (graphique 1, p. 88). Tous les thèmes abordés au cours des périodes précédentes font l'objet de nouvelles investigations. Les travaux sur l'évolution des structures familiales, sur la fonction parentale et sur les prestations ont le plus augmenté. En effet, la volonté de la CNAF est de mieux comprendre les effets des dissociations et des recompositions familiales.

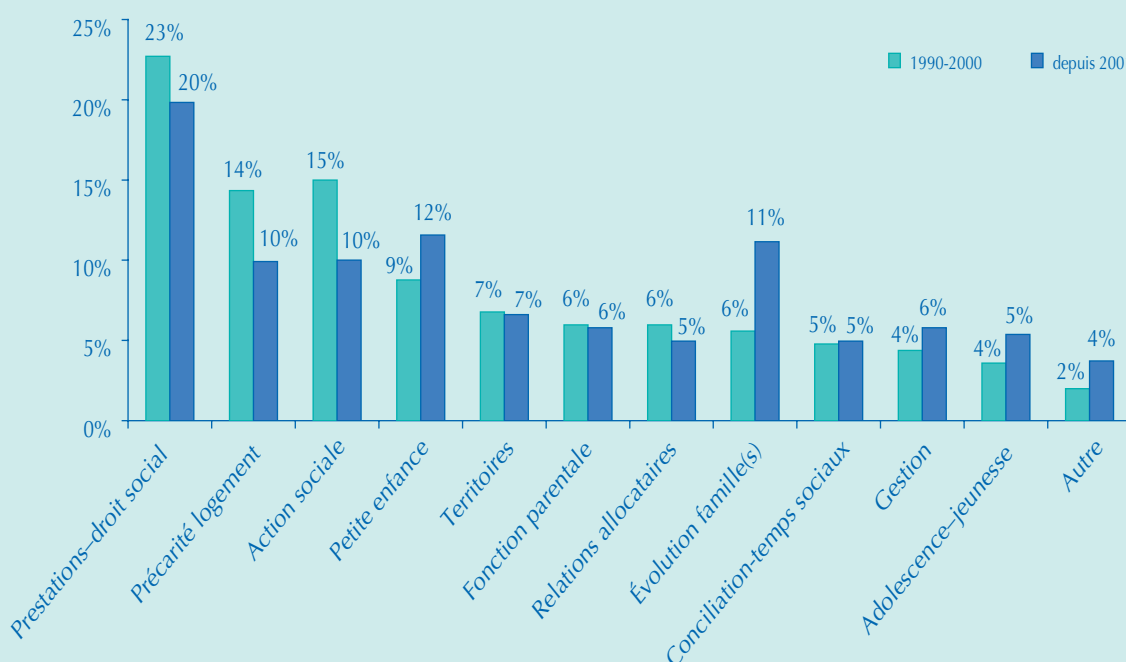
L'augmentation du nombre de réalisations s'explique en outre par la professionnalisation de la fonction « études » dans les caisses d'Allocations familiales (CAF) avec la création du réseau

PERSPICAF (Bourgoin *et al.*, 1998) mais aussi par l'augmentation du nombre de travaux produits par l'Institution à partir des données de gestion des prestations ou dans le cadre d'enquêtes par sondages sur les populations bénéficiaires. Simple productrice de données sur le suivi des bénéficiaires au cours des périodes précédentes, la CNAF s'est dotée d'une capacité d'analyse développée d'expertise statistique de plus en plus poussée. Cela a été rendu possible notamment par la création d'un pôle « analyse » au sein du département des statistiques, des prévisions et des analyses en 2002, chargé des prévisions à partir du modèle de microsimulation MYRIADE. Ces évolutions témoignent du souci croissant de produire des connaissances utiles à la décision publique et facilement appréhendables par des non-statisticiens, concomitant d'une attention nouvelle portée à la valorisation de ces travaux. La création en 2002 d'une revue électronique de synthèse des travaux produits par la CNAF, *l'e-ssentiel*, a également contribué à cette évolution.

Des évolutions confirmées au cours de la période 2001-2005

Dans cet article, l'analyse se focalise plus particulièrement sur les deux dernières périodes, principalement pour des raisons de lisibilité des données et de facilité de la comparaison. Les tendances repérées pour la période 1997-2006 se retrouvent sur la période de la COG 2001-2005 (graphique 3). Cinq thèmes principaux regroupent

Graphique 3 - Répartition des thèmes des recherches menées ou financées par la CNAF depuis 1990.



Source : base des études et des recherches réalisées ou financées par l'UNCAF puis la CNAF, depuis 1957.

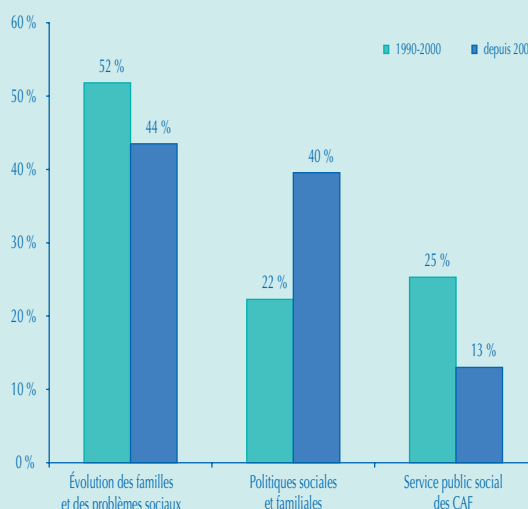
plus de la moitié des observations : « prestations-droit social » (20 %), « petite enfance » (12 %), « évolution famille(s) » (11 %), « précarité-logement » (10 %), « action sociale » (10 %). Les autres thèmes varient entre 4 % et 7 %. Par rapport à la décennie précédente, deux thèmes ont progressé : « petite enfance » (+ 3 %), « évolution famille(s) » (+ 5 %). En revanche, trois thèmes ont reculé : « prestations-droit social » (- 3 %), « précarité-logement » (- 4 %), « action sociale » (- 5 %). Les autres thèmes sont restés stables.

Un effort croissant en faveur de la connaissance des politiques

L'analyse des thèmes peut être complétée par une comparaison des objectifs généraux de chaque investigation du programme de recherche et d'études de la CNAF. L'analyse souligne l'accentuation de l'engagement de cette institution en faveur de l'évaluation des politiques menée durant la période 2001-2005, et ce conformément avec l'accord passé avec l'État dans le cadre de la COG (encadré 1, p. 87) et plus généralement avec les obligations croissantes liées au nouveau management public, concrétisées par la loi organique des lois de finances. Pour mettre en évidence cette évolution, on a eu recours à une typologie des objectifs du programme de recherche et d'études qui reprend une nomenclature ancienne (3). En effet, depuis les années 1960, trois fonctions sont assignées au programme de recherche et d'études de la branche Famille : une meilleure connaissance des populations concernées par l'intervention des CAF ; une meilleure connaissance de l'effet des politiques sur la vie des allocataires et des bénéficiaires de l'action sociale ; une meilleure connaissance de « l'administration » des politiques et du fonctionnement des CAF. Traditionnellement le programme de recherche et d'études a donc été structurellement divisé en trois grandes catégories d'investigation : la famille et ses évolutions, l'évaluation des politiques sociales et familiales, le service public des CAF.

Les variables utilisées ici (graphique 4) suivent cette typologie. L'item « *évolution des familles et des problèmes sociaux* » regroupe les travaux lancés dans une perspective de présentation, de délimitation et d'analyse des populations ciblées par les prestations familiales et sociales. L'item « *politiques sociales et familiales* » regroupe tous les travaux sur les politiques même s'ils ne relèvent pas tous exactement à proprement parler du domaine de l'évaluation des politiques. Le troisième item « *service public social des CAF* » regroupe tous les travaux sur la gestion des CAF (management,

Graphique 4 - Objectifs de connaissance poursuivis par le programme de recherche et d'études de la CNAF depuis 1990.



Source : base des études et des recherches réalisées ou financées par l'UNCAF puis la CNAF, depuis 1957.

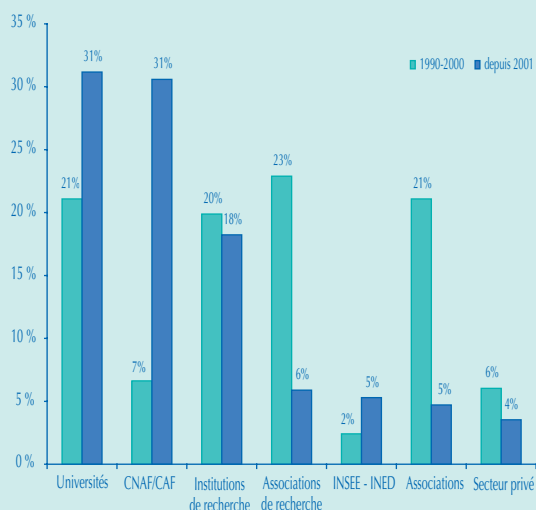
ressources humaines, évolution des partenariats locaux avec la décentralisation). La comparaison de la période 2001-2005 avec la décennie précédente montre que l'effort en faveur de l'évaluation des politiques de la branche Famille s'est traduit par une augmentation de 18 % des travaux consacrés au fonctionnement des politiques et à l'étude de leur impact. Mécaniquement, la part des recherches sur les évolutions des publics et sur le service public des CAF a diminué (respectivement de 8 % et 12 %).

Diversification des partenariats et augmentation des productions internes

Si on compare la période de la COG 2001-2005 avec la décennie qui précède, pour ce qui concerne les types de structures ayant réalisé les différentes opérations du programme de recherche et d'études (graphique 5, p. 92), l'analyse montre tout d'abord un investissement croissant des services de la CNAF pour réaliser eux-mêmes les expertises demandées par le conseil d'administration. L'ampleur de cette croissance des travaux internes (de 7 % à 31 %) doit être partiellement relativisée du fait de la difficulté particulière de collecte des données concernant les travaux réalisés en interne à la CNAF au cours des années quatre-vingt-dix. Leur recensement est plus difficile car ils n'apparaissent pas dans les budgets de l'institution en tant que tels ou dans les bilans d'activités qui mettent plus souvent l'accent sur les travaux externes. La part des travaux réalisés directement par la CNAF ou par le réseau des CAF est certainement sous-estimée dans la base de données constituée.

(3) Pierre Laroque, par exemple, proposait une nomenclature de ce type dès la fin des années soixante (Laroque, 1967).

Graphique 5 - Répartition des types de structures ayant participé à la réalisation du programme de recherche et d'études de la CNAF depuis 1990.



Source : base des études et des recherches réalisées ou financées par l'UNCAF puis la CNAF, depuis 1957.

Il y a certainement une part d'arbitraire dans le classement qui a été établi en fonction de l'institution d'appartenance du chercheur responsable de chaque projet. La catégorie des « Institutions de recherche » recouvre les laboratoires du CNRS, de l'INSERM... Le partenariat plus fréquent avec les universités a pour corollaire une diminution de la part des contrats de recherche avec des associations de recherche. Cette catégorie regroupe des structures très différentes. Certaines comme le CREDOC ou l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) sont plus proches dans leur forme institutionnelle des laboratoires universitaires, des cabinets d'études, voire des *think tanks* anglo-saxons (4). D'autres étaient souvent de simples organisations « prête-noms » permettant à des chercheurs et des experts venus d'horizon différents de travailler ensemble, tout en intégrant des chercheurs hors statuts (5). Cette catégorie tend à disparaître compte tenu des réformes de la gestion administrative qu'ont connues le CNRS et les universités, dans le sillage de la réforme du Code des marchés publics.

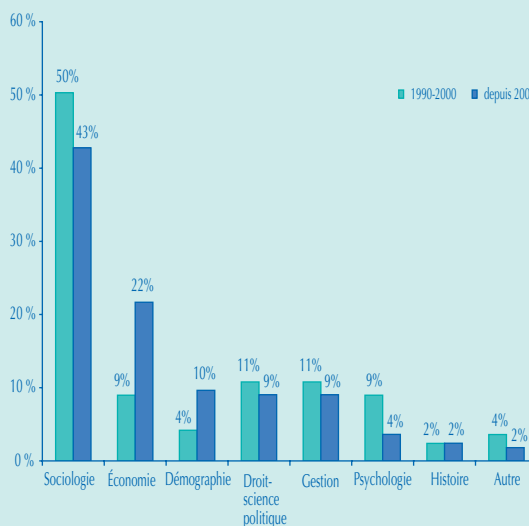
Une prééminence de la sociologie dans le programme de recherche

Malgré une érosion (- 7 %) par rapport à la période 1990-2000, la sociologie reste de loin la discipline la plus sollicitée (près de deux fois plus que l'économie qui arrive en deuxième position (+13 %) (graphique 6). En effet, l'économie est utilisée

notamment par le biais des travaux internes du bureau des prévisions de la DRPS puis du pôle Analyses de la DSER. Les recherches à vocation démographique (analyse des évolutions de la population générale mais aussi analyse sur les modes de gardes) ont progressé de 6 %. Les recherches en gestion, en droit, en histoire, en science politique restent stables. C'est sans doute en fonction de cette variable disciplinaire que les évolutions du programme de recherche et d'études sont les plus nettes.

La baisse relative du recours à des recherches en sociologie et en psychologie et la progression de l'économie et de la démographie se traduisent par une évolution marquée des méthodes employées (graphique 7). Les approches qualitatives (enquêtes par entretiens approfondis) sont supplantées par la réalisation et l'exploitation d'enquêtes statistiques représentatives. L'analyse des champs d'investigation des différentes recherches menées depuis 1990 (graphique 8) montre, comme pour les disciplines, des évolutions nettes. L'érosion des études en sociologie et en psychologie a pour corollaire une baisse des études qualitatives sans référence territoriale spécifique. De même, la baisse du nombre de monographies et de recherches-actions entraîne une baisse des investigations à vocation territoriale. La progression des travaux fondés sur des enquêtes représentatives, le plus souvent nationales, explique le doublement relatif de ce type d'investigations (de 32 % à 64 %). La baisse du nombre de démarches à vocation comparative (- 3 %) s'explique

Graphique 6 - Évolution des disciplines académiques mobilisées par le programme de recherche de la CNAF depuis 1990.

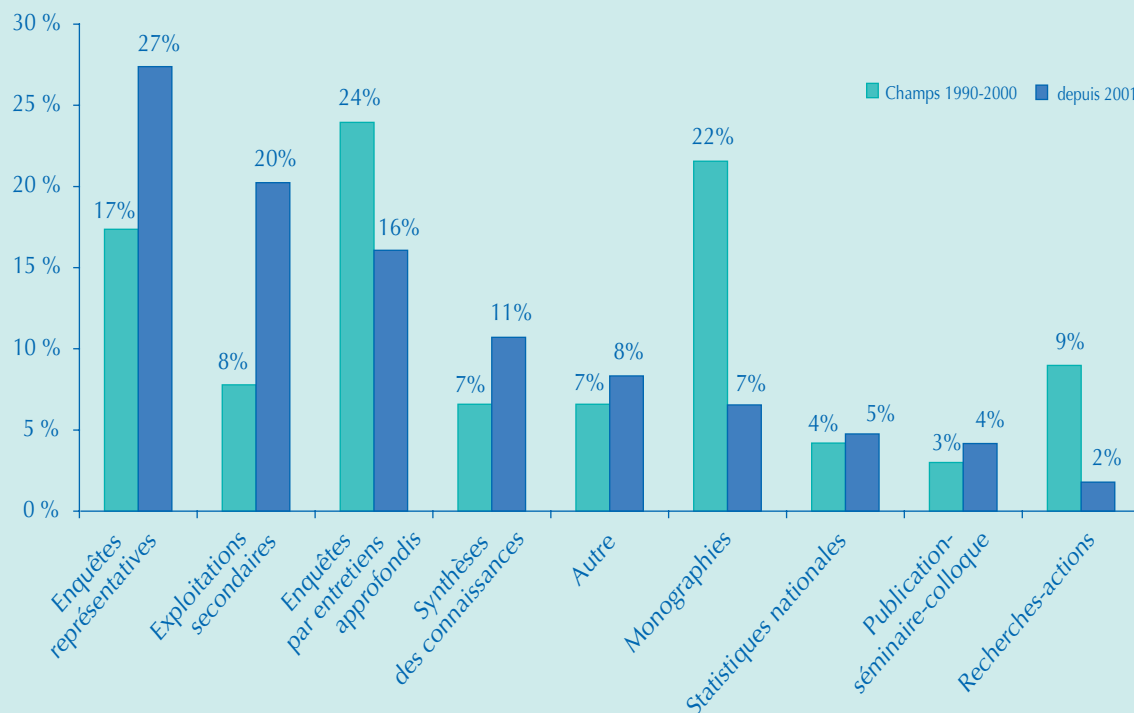


Source : base des études et des recherches réalisées ou financées par l'UNCAF puis la CNAF, depuis 1957.

(4) Il n'existe pas de traduction satisfaisante pour « *think tanks* », qui rend compte de l'activité de ces centres de recherches privés qui servent de « boîte à idées » aux administrations centrales américaines. En leur fournissant une expertise issue de la recherche, ces structures participent activement aux débats politiques et intellectuels.

(5) Sur la question du financement des chercheurs « hors statuts » par les contrats de recherches et de leur intégration progressive à l'université ou au CNRS, voir Chauvière (2005).

Graphique 7 - Évolution des méthodes mobilisées dans les recherches ou les études menées ou financées par la CNAF depuis 1958.



Source : base des études et des recherches réalisées ou financées par l'UNCAF puis la CNAF, depuis 1957.

en partie par l'absence de renouvellement du programme de recherches et d'études « politiques familiales en Europe », achevé en 1996.

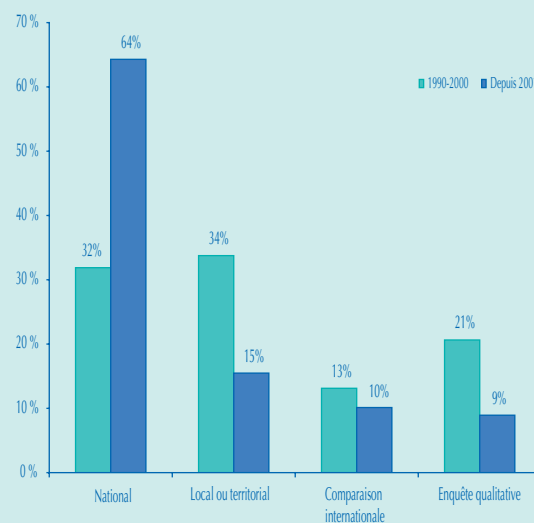
Un effort financier important

Au cours de la COG 2001-2005, 4,18 millions d'euros ont été dépensés au profit du programme de recherche et d'études. L'analyse de la variable financière permet de préciser la nature et l'intensité de l'engagement de la branche Famille en matière de production de savoir, et de comprendre les types de recherches qui font l'objet d'une externalisation d'une manière privilégiée. Une analyse purement quantitative, limitée à la collecte des rapports d'études et de recherche, ne saurait rendre compte de ce phénomène. Si on rapporte les sommes engagées aux grands objectifs du programme de recherches et d'études, on remarque quelques différences importantes. Les budgets alloués aux études sur le service public des CAF et sur les évolutions des familles et des problèmes sociaux sont proportionnellement plus élevés que le nombre d'études consacrées à ces thèmes. Alors que 44 % des études réalisées ont pour objectif de mieux connaître les populations allocataires, ces études représentent 52 % des dépenses totales (graphique 9 p. 94).

Par ailleurs, l'analyse des partenariats noués par la CNAF en fonction des dépenses met mieux en évidence le rôle de l'INSEE et de l'INED qu'une analyse en fonction du nombre d'études

(graphique 10 p. 94). La faiblesse relative des liens de la CNAF avec ces deux institutions, si on prend en compte le nombre de recherches produites (graphique 5 p. 92), doit être reconsidérée à l'aune de l'importance financière de ces opérations. Alors que l'INSEE et l'INED n'ont fourni que 5 % des études du programme de recherche et d'études, ces démarches pèsent 13 % du budget total. Cette différence s'explique en grande partie par la nature des enquêtes engagées par ces organismes qui reposent le plus souvent sur des échantillons représentatifs de grande taille, naturellement plus coûteux.

Graphique 8 - Évolution des champs d'analyse des recherches menées ou financées par la CNAF depuis 1990.

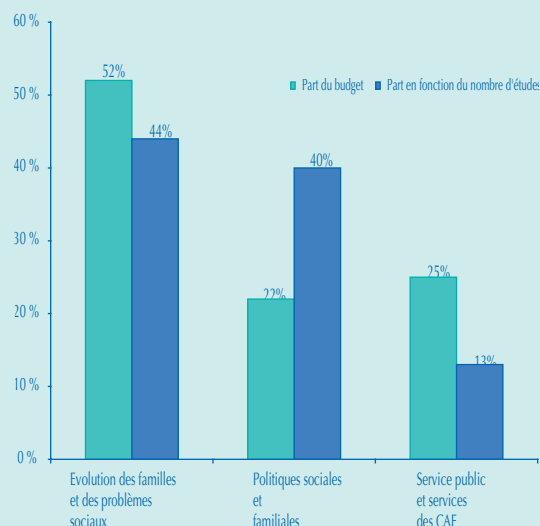


Source : base des études et des recherches réalisées ou financées par l'UNCAF puis la CNAF, depuis 1957.

Ces observations concernent également les associations de recherches qui comprennent des structures comme le CREDOC ou l'IRES.

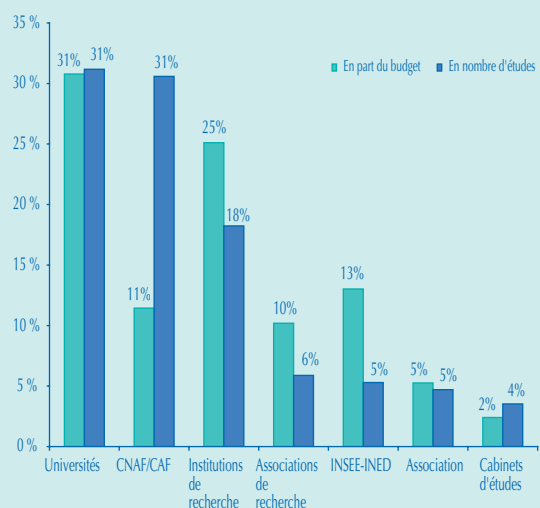
Ce rapport s'inverse pour ce qui concerne les études sur les politiques sociales et familiales. Alors qu'elles représentent 40 % du nombre d'études, elles ne représentent que 22 % du budget dépensé. Cette différence s'explique sans doute par le fait qu'une partie des travaux d'évaluation comptabilisés ici est réalisée par la branche Famille. En effet, 60 % des travaux réalisés en interne par les services de la CNAF concernent l'évaluation des politiques sociales et familiales (qui ne représentent que 40 % de l'ensemble des études).

Graphique 9 - Analyse de la répartition des études en fonction des budgets dépensés et en fonction des grandes missions du programme de recherche et d'études, entre 2001 et 2004



Source : base des études et des recherches réalisées ou financées par l'UNCAF puis la CNAF, depuis 1957.

Graphique 10 - Répartition des structures prenant en charge le programme de recherche et d'études en fonction du nombre d'études réalisées et des budgets alloués, période 2001-2004.



Source : base des études et des recherches réalisées ou financées par l'UNCAF puis la CNAF, depuis 1957.

Une amélioration continue de la valorisation et de la production

L'analyse du programme de recherches et d'études de la CNAF depuis 1990 permet de tirer quelques enseignements. Tout d'abord, la croissance continue du nombre d'opérations de recherche effectuées s'est accélérée au cours de la période couverte par la COG 2001-2005. Cette augmentation du nombre de travaux s'explique en particulier par la valorisation croissante des travaux produits au sein de la branche Famille parallèlement à des partenariats constants avec les universités et les grandes institutions de recherche du type CNRS ou des organismes d'études comme le CREDOC. En comparaison avec la période 1990-2000, au cours de la période de la COG 2001-2005 la part des recherches sur l'impact des politiques familles a augmenté par rapport aux recherches sur les populations allocataires et sur les ou sur le fonctionnement des CAF. Le programme de recherche et d'études a donc accordé une part plus grande à l'évaluation des politiques. Cet effort a nourri la démarche prospective entreprise par la branche Famille durant la période récente et dont les résultats n'apparaissent pas dans ce type de démarche.

L'étude menée relève avant tout du bilan d'activité et ne dit rien des dynamiques sociales et politiques dans lesquelles s'insèrent les savoirs produits dans le cadre du programme de recherches et d'études de la CNAF. Pour progresser dans cette voie, il serait incontestablement utile, d'une part, d'établir des indicateurs de valorisation de type bibliométrique (en particulier le nombre de citations de ces travaux). D'autre part, une démarche parallèle plus compréhensive permettrait de comprendre le rôle plus ou moins grand que jouent ces travaux dans les processus de décision en matière de politiques familiales.

Bibliographie

Chauvière M., 2005, *L'enracinement de la recherche au ministère des Affaires sociales*, in *L'État à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la V^e République* (sous la dir. de Bézès P., Chauvière M., Chevallier J., de Montricher N., Ocqueteau F.), Paris, La Découverte.

Bourgoin S., Boyer D., Humeau R. et Ronez C., 1998, *Les conditions d'émergence de la fonction études dans les CAF*, *Recherches et Prévisions*, n° 52.

Damon J., 2002, *Recherches et politiques sociales et familiales à la CNAF, Quelques remarques*, *Les Cahiers de la Sécurité intérieure*, n° 46, décembre 2001.

Laroque P., 1967, Les études et recherches dans les organismes sociaux, *Informations sociales*, vol. 21, n° 1.

Minonzio M., 2005, *La politique de recherche de la branche Famille de la Sécurité sociale. Un exemple d'interface entre sciences sociales et administration*, *Droit et Société*, n° 60.

Rosental P. A., *L'Intelligence démographique. Sciences et politiques des populations en France (1930-1960)*. Paris, Editions Odile Jacob, 2003, 367 p.